

PUBLIÉ LE 05/05/2022

La présidence du Conseil d’administration de l’ANSM renouvelée

VIE DE L’AGENCE - NOMINATIONS

Le 15 mars dernier a eu lieu la première séance de notre Conseil d’administration sous la présidence de Valérie Delahaye-Guillocheau. Au cours de cette séance, Jean-Philippe Plançon, en tant que représentant des associations d’usagers, a été élu vice-président du Conseil d’administration.

Le Conseil d’administration fixe les grandes orientations de la politique de l’Agence, délibère sur certaines matières liées au fonctionnement de l’Agence, notamment le Contrat d’objectifs et de performance (COP)[avant sa conclusion avec le ministère des Solidarités et de la Santé sur la période 2019-2023] et adopte le budget. Il est composé de 27 membres, parmi lesquels une place importante est accordée aux parlementaires, aux professionnels de santé et aux représentants des patients. Il se réunit au moins trois fois par an.

La présidence de notre Conseil d’administration a récemment été renouvelée.

Il est désormais présidé par Valérie Delahaye-Guillocheau, qui a été nommée le 24 décembre 2021 par décret du Président de la République.



Je serai attentive et vigilante pour que notre instance exerce les missions qui lui sont imparties par le Code de la Santé publique avec rigueur et efficacité, et avec un fil conducteur constant qui est celui de la sécurité sanitaire des produits de santé. Ce qui me semble majeur dans les sujets dont nous aurons à connaître, et qui doit être le cœur de notre action, se résument en deux mots, la vision stratégique d’une part et l’anticipation d’autre part.

VALÉRIE DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration de l'ANSM

Inspectrice générale des affaires sociales, Valérie Delahaye-Guillocheau est actuellement conseillère d’Etat en service extraordinaire depuis mai 2021. Elle est diplômée de l’Ecole supérieure de commerce de Paris et ancienne élève de l’Ecole nationale d’administration.

Elle a effectué le début de sa carrière à la Direction générale de l’offre de soins (DGOS), en tant que cheffe de bureau, puis sous-directrice (après sa mobilité à la Cour des comptes entre 1992 et 1996) dans le champ du financement des

établissements de santé dans les années 1980/2000 avant de rejoindre l'Inspection générale des affaires sociales en 2001 comme inspectrice, puis inspectrice générale.

En 2010, elle a rejoint la Direction générale du travail en tant que cheffe du service des relations et des conditions de travail. En 2014, elle a été nommée à la tête de la direction des finances, des achats et des services (DFAS) au sein du Secrétariat général des ministères sociaux, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa nomination au Conseil d'Etat.

Jean-Philippe Plançon vient d'être élu vice-président du Conseil d'administration au sein duquel il représente les associations d'usagers.



Atteint d'une maladie chronique incurable depuis l'âge de 30 ans, je suis convaincu que nos systèmes de santé n'ont de sens que s'ils servent vraiment celles et ceux pour lesquels ils ont été conçus. L'ANSM en incluant des représentants d'usagers dans chacun de ses groupes de travail et comités me semble en adéquation avec une vision intégrative absolument nécessaire et révélatrice d'une démarche de démocratie sanitaire. C'est conscient d'une véritable responsabilité et soucieux de l'intérêt général que je suis très heureux d'accepter la vice-présidence du conseil d'administration de l'ANSM.

JEAN-PHILIPPE PLANÇON
Vice-président du Conseil d'administration de l'ANSM

Jean-Philippe Plançon est aussi vice-président de l'Alliance Maladies rares et administrateur de France Assos Santé. Il a été membre de plusieurs de nos comités (CSP Produits sanguins labiles, CST Immunoglobulines et Comité Information sur les produits de santé).

En 2006, il fonde l'Association française contre les neuropathies périphériques qu'il dirige encore aujourd'hui. Il a également co-fondé et présidé de 2016 à 2020 l'Alliance française des Associations de patients atteints de neuropathies périphériques rares (Alliance-Neuro).

Ses implications pour la santé publique sont fortes, au niveau local, régional, national (FILNEMUS, EFS, DGS, ARS/RU…), mais également européen, à la fois, auprès des réseaux européens de référence (EURO-NMD) ; comme président co-fondateur de l'ONG European Patient Organisation for Dysimmune ans Inflammatory Neuropathies ou encore à travers sa nomination de conseiller-éthique dans le cadre du projet européen SUPPORT-E : COVID-19 et plasma convalescent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 MARS 2022

Séance du Conseil d'administration

Pour en savoir plus

Dépêche APM Valérie Delahaye-Guillocheau nommée à la présidence de l'ANSM (officiel)

Décret du 24 décembre 2021 portant nomination de la présidente du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - Mme DELAHAYE-GUILLOCHEAU (Valérie) JORF n°0300 du 26 décembre 2021

Notre organisation – Le conseil d’administration